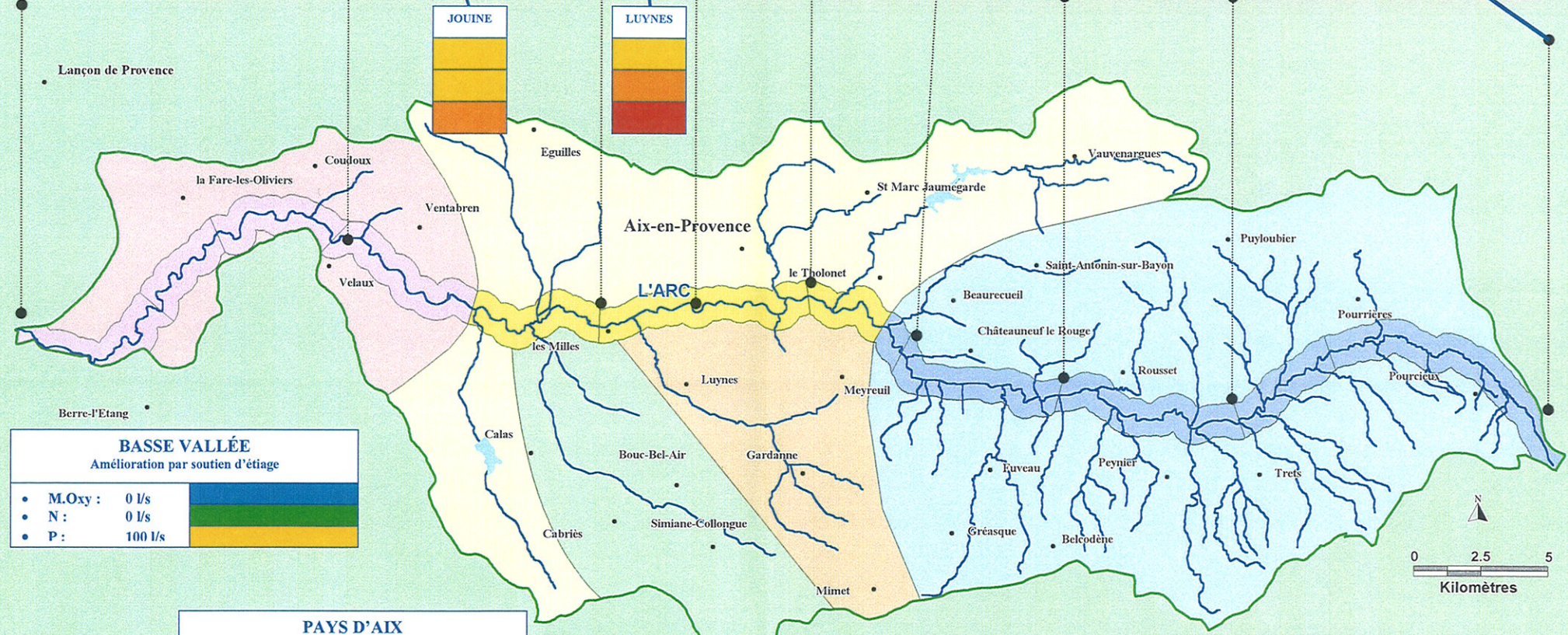
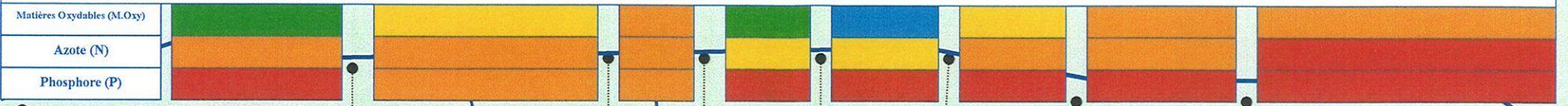


Act 4. ACTIONS POUR LA GESTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE LA RESSOURCE SUPERFICIELLE PAR SOUTIEN D'ETIAGE ESTIVAL

 (Débits d'étéage QMNA5)

NIVEAUX DE QUALITE ESTIVAUX ATTENDUS SANS SOUTIEN D'ETIAGE



BASSE VALLÉE
Amélioration par soutien d'étéage

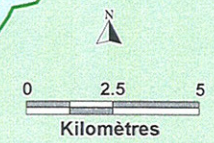
- M.Oxy : 0 l/s
- N : 0 l/s
- P : 100 l/s

PAYS D'AIX
Amélioration par soutien d'étéage

- M.Oxy : 660 l/s
- N : 2400 l/s
- P : 200 l/s

HAUTE VALLÉE
Amélioration par soutien d'étéage

- M.Oxy : 60 l/s
- N : 100 l/s
- P : 270 l/s

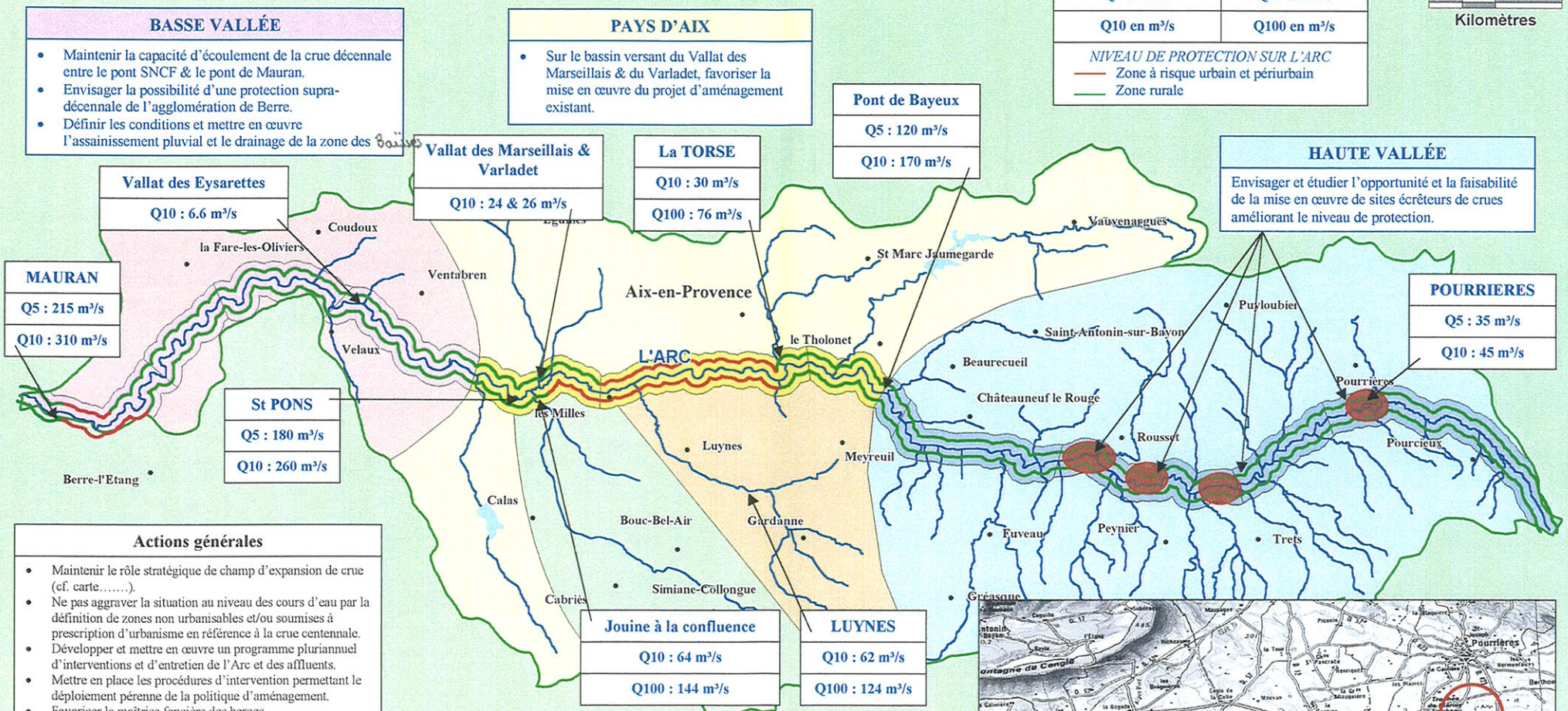
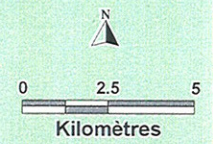


Source : SCP - © IGN - BD CARTO ©
 Carte réalisée au Service Développement - FB.
 Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale
 Mars 2000 - REPRODUCTION INTERDITE.

Act 5. ACTIONS POUR LA MAÎTRISE DU RISQUE CRUE - INONDATION

Débits de référence sur l'Arc	Débits indicatifs sur les affluents
Q5 en m ³ /s	Q10 en m ³ /s
Q10 en m ³ /s	Q100 en m ³ /s

NIVEAU DE PROTECTION SUR L'ARC
— Zone à risque urbain et périurbain
— Zone rurale



- ### Actions générales
- Maintenir le rôle stratégique de champ d'expansion de crue (cf. carte.....).
 - Ne pas aggraver la situation au niveau des cours d'eau par la définition de zones non urbanisables et/ou soumises à prescription d'urbanisme en référence à la crue centennale.
 - Développer et mettre en œuvre un programme pluriannuel d'interventions et d'entretien de l'Arc et des affluents.
 - Mettre en place les procédures d'intervention permettant le déploiement pérenne de la politique d'aménagement.
 - Favoriser la maîtrise foncière des berges.
 - Mettre en œuvre une réflexion stratégique et opérationnelle pour concevoir un dispositif de mise en sécurité.
 - Compenser les effets des imperméabilisations futures au niveau des bassins versants par des mesures de rétention appropriées (cf. texte SAGE), et des mesures de gestion des ouvrages concernés.
 - Exercer une vigilance pour intervenir vis-à-vis des situations illicites le long des cours d'eau (remblais, décharges sauvages...) et engager une réflexion sur les actions de police et de justice relatives à ces problèmes.

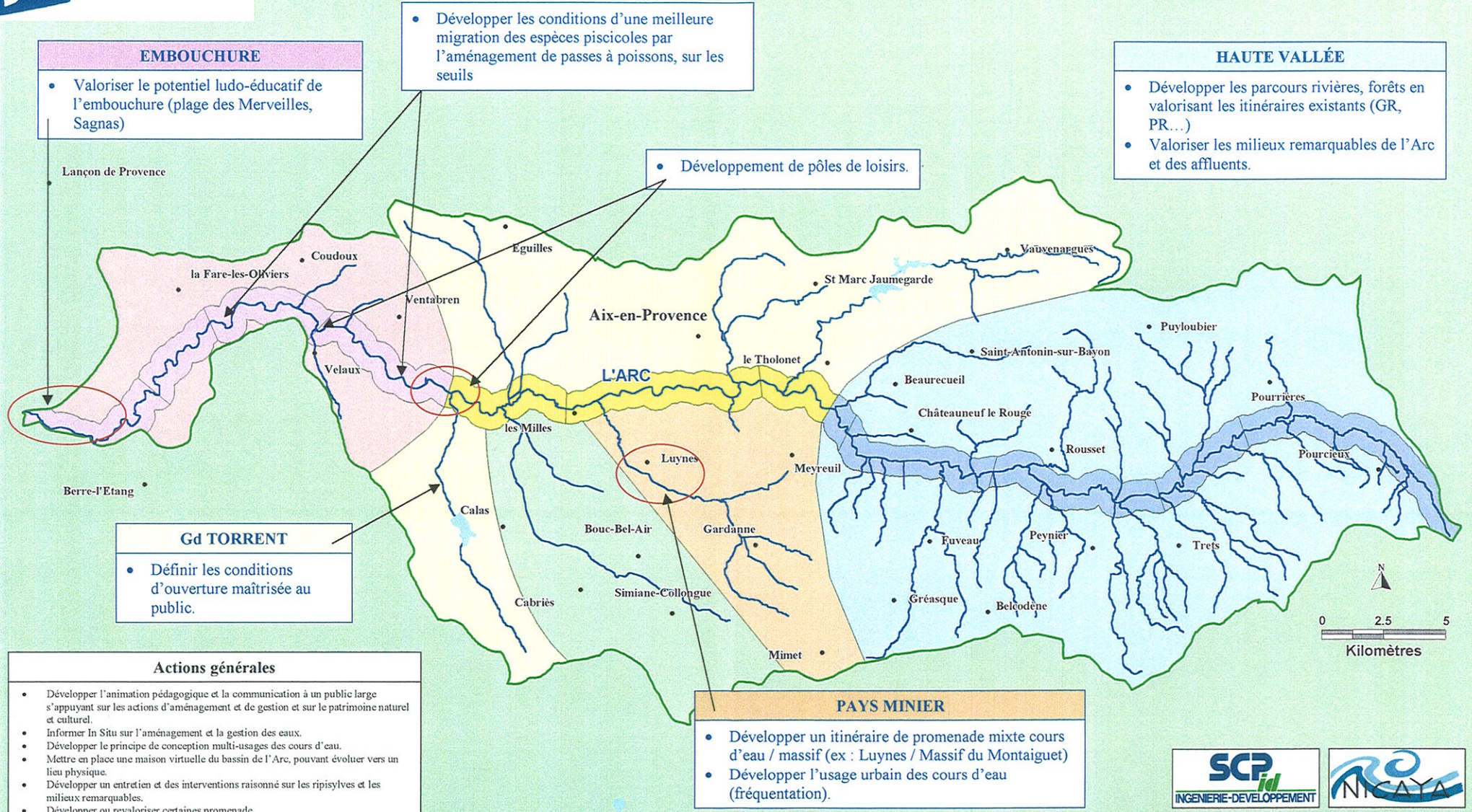
- ### BASSIN DE LA JOUINE / PAYS MINIER
- Mettre en œuvre une réflexion globale d'aménagement du bassin définissant les zones prioritaires à protéger, les capacités de référence, ainsi que les niveaux maximum de protection en cohérence avec les objectifs sur l'Arc.
 - Etudier l'opportunité de mobiliser certains sites pour écrêter les crues permettant une amélioration des niveaux de protection.

HAUTE VALLÉE

Envisager et étudier l'opportunité et la faisabilité de la mise en œuvre de sites écrêteurs de crues améliorant le niveau de protection.



**Act 6. ACTIONS POUR LA REINSCRIPTION SOCIALE
 DES COURS D'EAU,
 LA MISE EN VALEUR TOURISTIQUE ET PAYSAGERE.**



EMBOUCHURE

- Valoriser le potentiel ludo-éducatif de l'embouchure (plage des Merveilles, Sagnas)

- Développer les conditions d'une meilleure migration des espèces piscicoles par l'aménagement de passes à poissons, sur les seuils

- Développement de pôles de loisirs.

HAUTE VALLÉE

- Développer les parcours rivières, forêts en valorisant les itinéraires existants (GR, PR...)
- Valoriser les milieux remarquables de l'Arc et des affluents.

Gd TORRENT

- Définir les conditions d'ouverture maîtrisée au public.

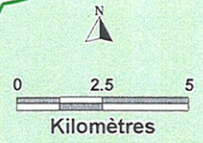
Actions générales

- Développer l'animation pédagogique et la communication à un public large s'appuyant sur les actions d'aménagement et de gestion et sur le patrimoine naturel et culturel.
- Informer In Situ sur l'aménagement et la gestion des eaux.
- Développer le principe de conception multi-usages des cours d'eau.
- Mettre en place une maison virtuelle du bassin de l'Arc, pouvant évoluer vers un lieu physique.
- Développer un entretien et des interventions raisonné sur les ripisylves et les milieux remarquables.
- Développer ou revaloriser certaines promenade.
- Développer les sites de loisirs dans le respect des conditions des cours d'eau.

PAYS MINIER

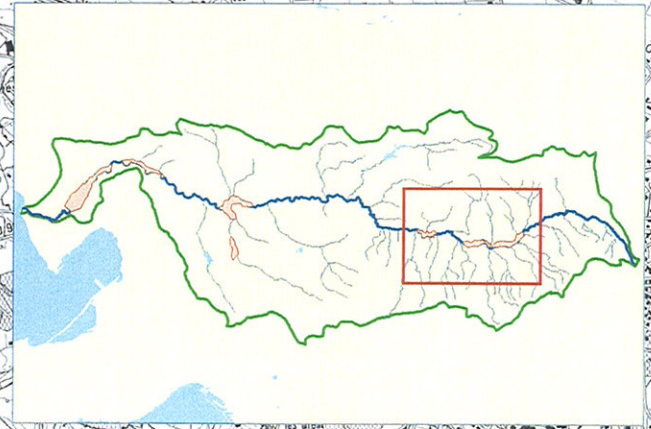
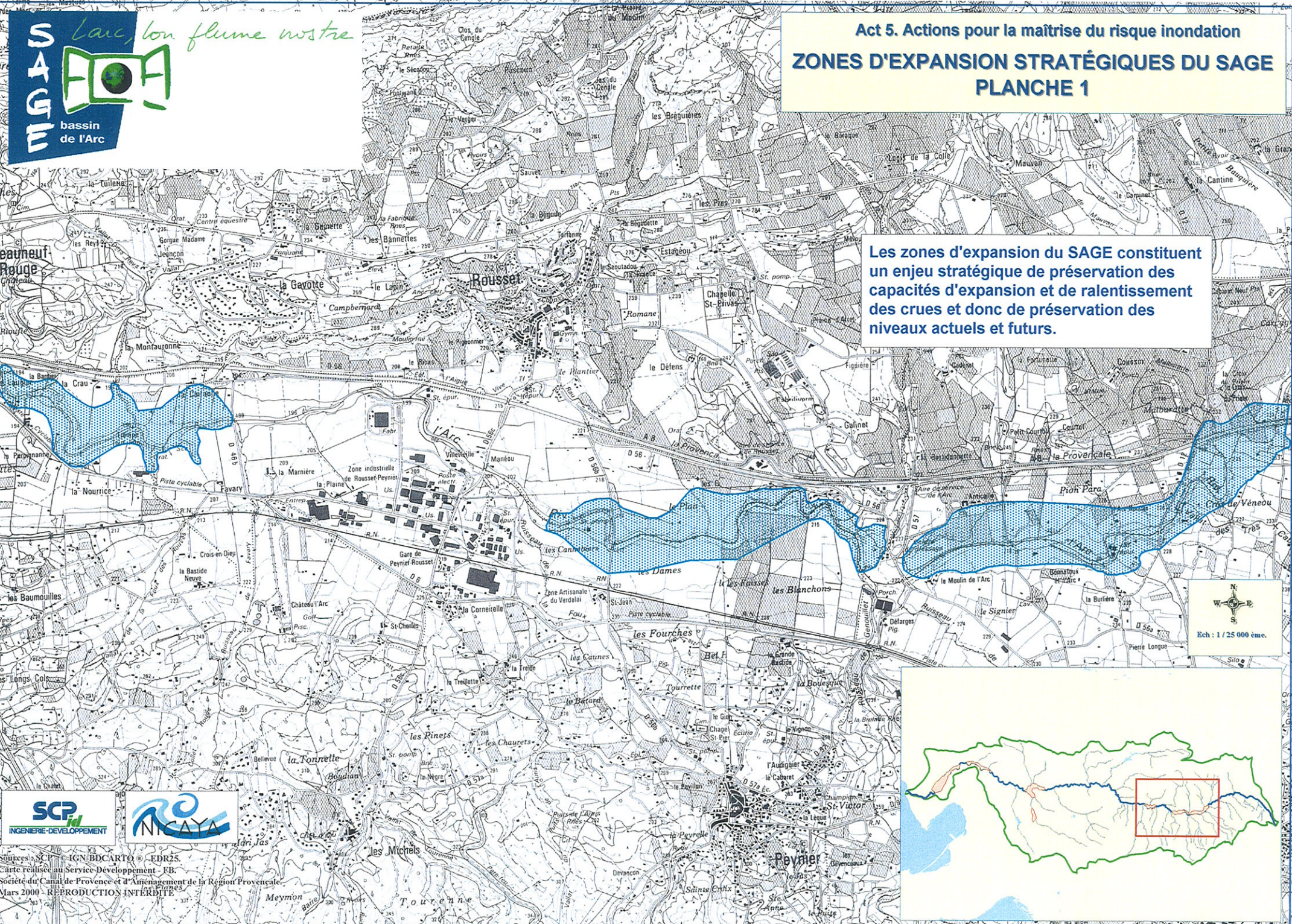
- Développer un itinéraire de promenade mixte cours d'eau / massif (ex : Luynes / Massif du Montaignet)
- Développer l'usage urbain des cours d'eau (fréquentation).

Nb : Les actions localisées ici préfigurées sont indicatives et dépendent de l'engagement des maîtres d'ouvrage concernés.



Act 5. Actions pour la maîtrise du risque inondation
ZONES D'EXPANSION STRATÉGIQUES DU SAGE
PLANCHE 1

Les zones d'expansion du SAGE constituent un enjeu stratégique de préservation des capacités d'expansion et de ralentissement des crues et donc de préservation des niveaux actuels et futurs.



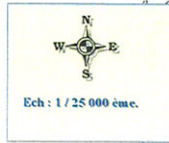
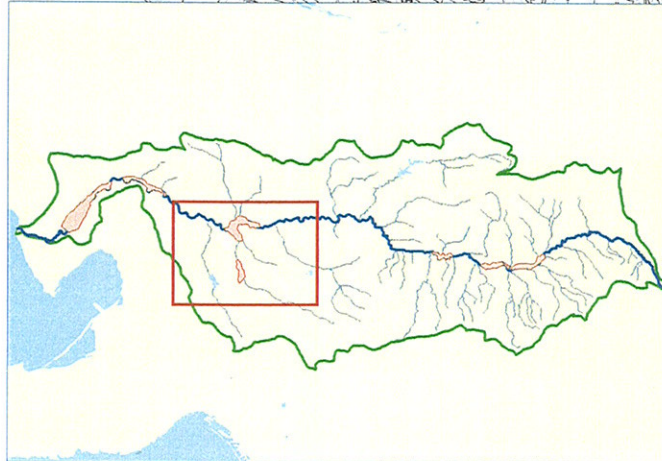
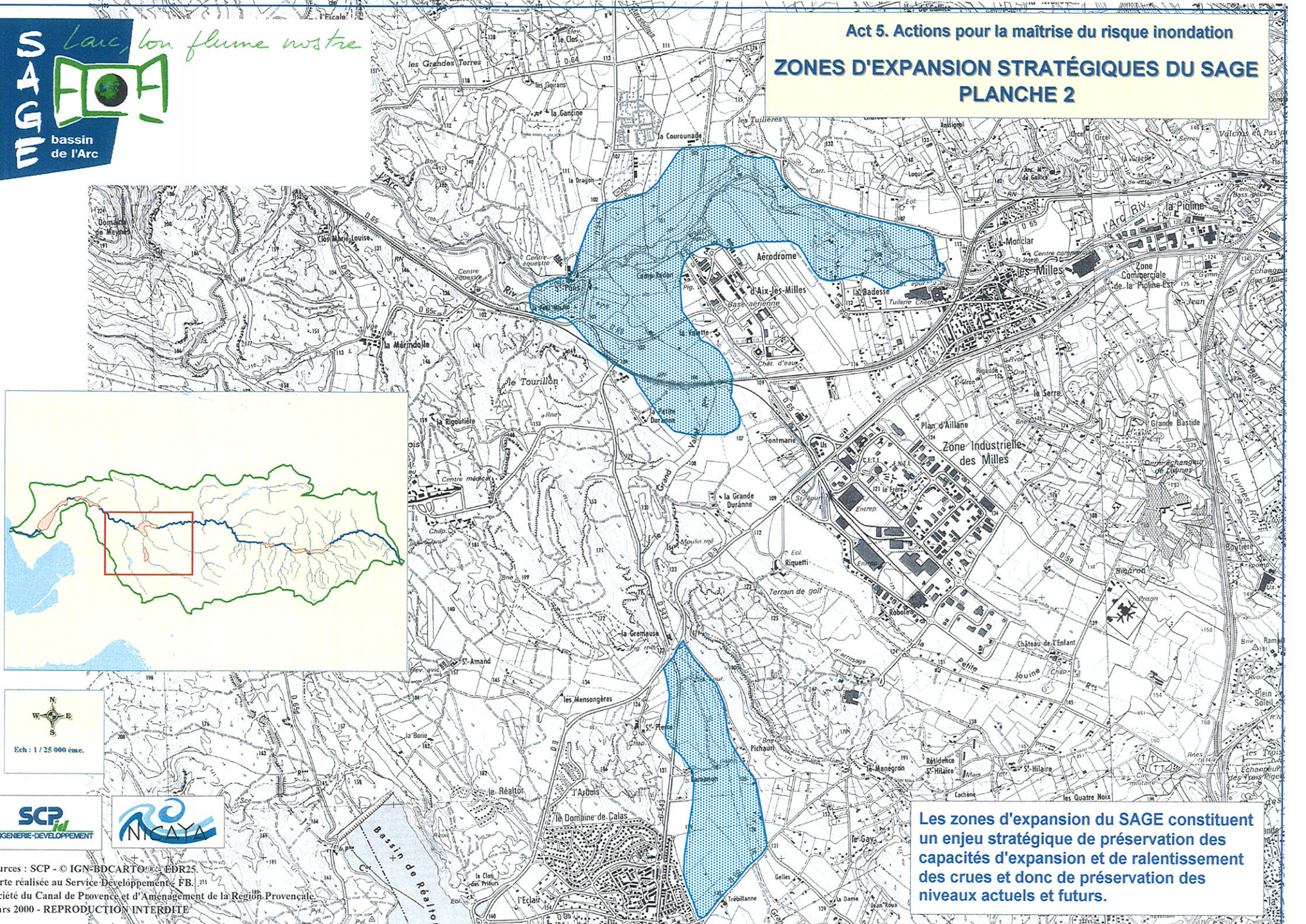


L'Arc, bon flume nostre

Act 5. Actions pour la maîtrise du risque inondation

ZONES D'EXPANSION STRATÉGIQUES DU SAGE

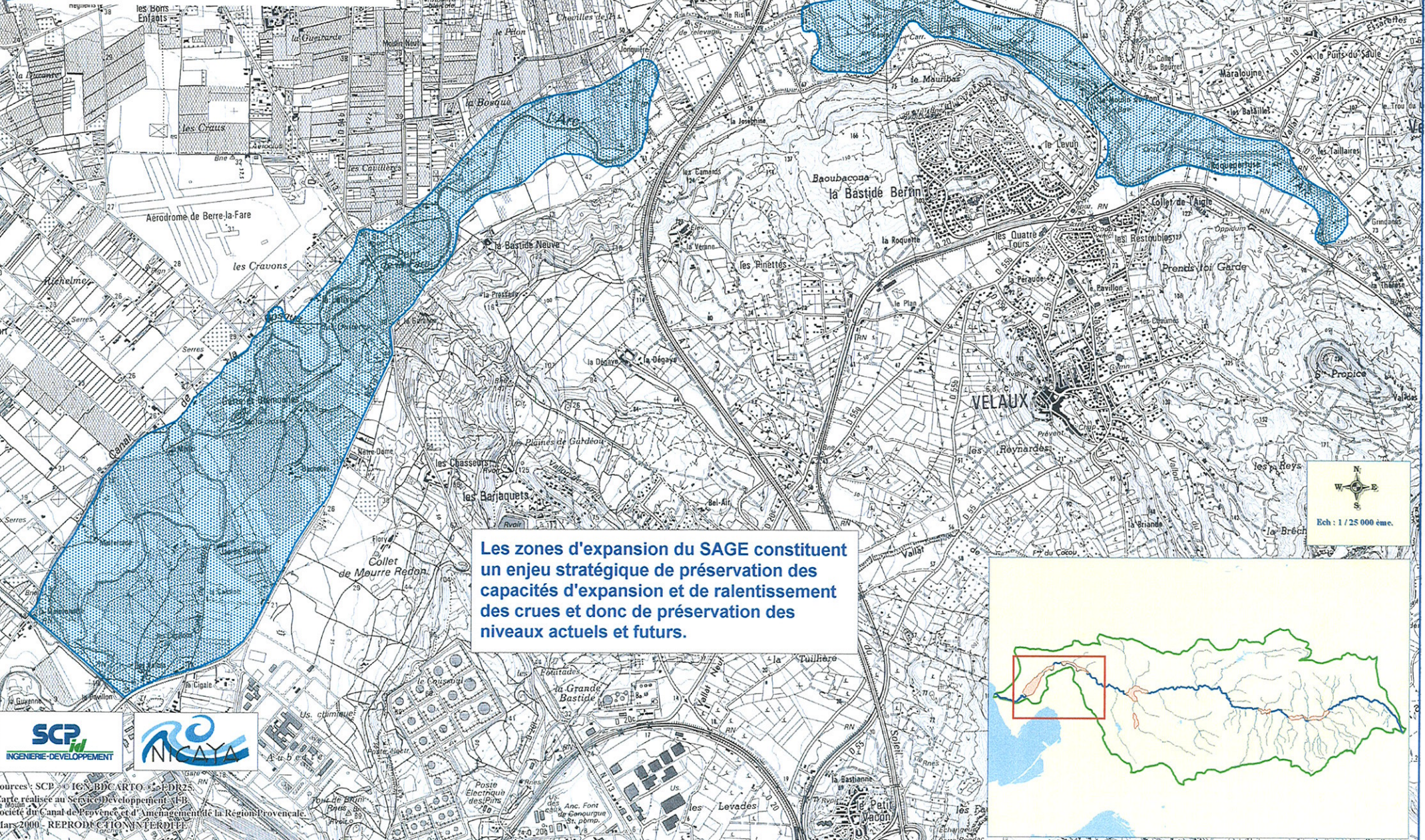
PLANCHE 2



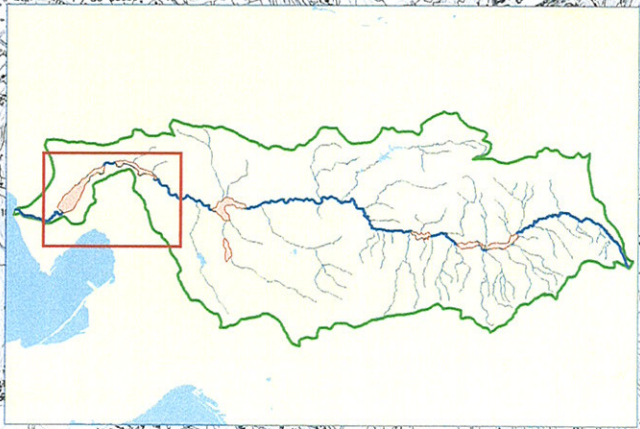
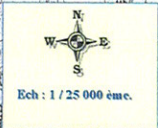
Les zones d'expansion du SAGE constituent un enjeu stratégique de préservation des capacités d'expansion et de ralentissement des crues et donc de préservation des niveaux actuels et futurs.

Sources : SCP - © IGN-BDCARTO - EDR25.
Carte réalisée au Service Développement - FB, 2011
Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale
Mars 2000 - REPRODUCTION INTERDITE

Act 5. Actions pour la maîtrise du risque inondation
ZONES D'EXPANSION STRATÉGIQUES DU SAGE
PLANCHE 3



Les zones d'expansion du SAGE constituent un enjeu stratégique de préservation des capacités d'expansion et de ralentissement des crues et donc de préservation des niveaux actuels et futurs.

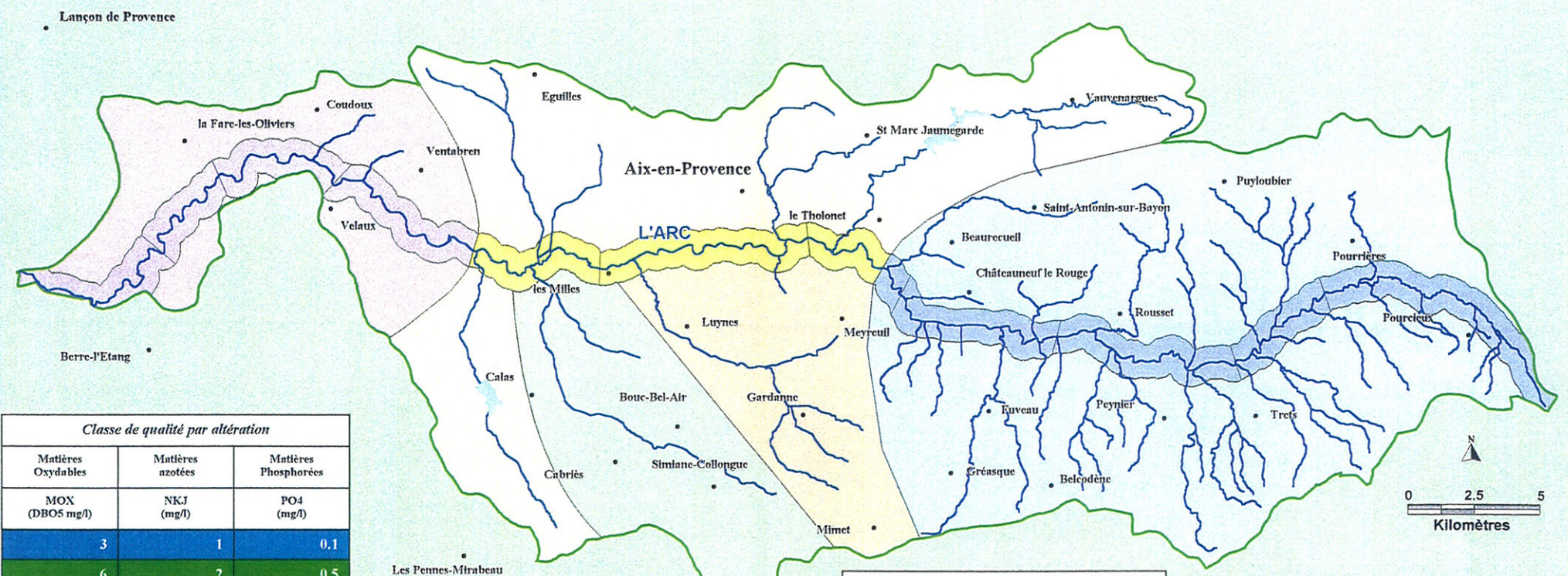


Obj 5. OBJECTIFS DE QUALITÉ DES EAUX DE SURFACE
PLANCHE 2 : Qualification des objectifs de qualité.

BERRE			
ALTERATIONS PRINCIPALES	NIVEAU ACTUEL	NIVEAU OBJECTIF SAGE (débits moyens)	ECART DE CLASSES
Matières Oxydables (M.Oxy)	Yellow	Blue	2
Azote (N)	Red	Blue	4
Phosphore (P)	Red	Green	3

ST PONS			
ALTERATIONS PRINCIPALES	NIVEAU ACTUEL	NIVEAU OBJECTIF SAGE (débits moyens)	ECART DE CLASSES
Matières Oxydables (M.Oxy)	Red	Green	3
Azote (N)	Red	Yellow	2
Phosphore (P)	Red	Yellow	2

ROUSSET			
ALTERATIONS PRINCIPALES	NIVEAU ACTUEL	NIVEAU OBJECTIF SAGE (débits moyens)	ECART DE CLASSES
Matières Oxydables (M.Oxy)	Red	Green	3
Azote (N)	Red	Green	3
Phosphore (P)	Red	Orange	1



Matières Oxydables	Matières azotées	Matières Phosphorées
MOX (DBO5 mg/l)	NKJ (mg/l)	PO4 (mg/l)
3	1	0.1
6	2	0.5
10	4	1
25	10	2

Éléments issus du SEQ-EAU (1999)

Objectif relatif au matières phosphorées (PO4) (débits de référence : modules)	
Niveau objectif SAGE à l'arrivée à Berre	Niveau ciblé au SDAGE
0.9 mg / l	0.2 mg / l

SCP
 INGENIERIE-DEVELOPPEMENT

NIKAYA

Source : SCP - © IGN - BD CARTO® - SEQ-EAU 1999.
 Carte réalisée au Service Développement - FB.
 Société du Canal de Provence et D'Aménagement de la Région Provençale
 Mars 2000 - REPRODUCTION INTERDITE.